

**Conseil de sécurité**

Distr.
GENERALE

S/20840
11 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Lettre datée du 9 septembre 1989, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste des violations du cessez-le-feu par l'Iran.

1. Le 18 août 1989, à 8 heures, des éléments des forces armées iraniennes ont été repérés au point de coordonnées (324-833), alors qu'ils creusaient une tranchée de communication de 50 mètres de long, à 800 mètres des lignes avancées de nos unités du Ier corps d'armée.
2. Le 18 août 1989, à 7 h 30, deux bulldozers ont été repérés aux points de coordonnées (669-739) et (654-737), alors qu'ils procédaient à la réfection d'une route de 1,5 kilomètre de long, à 3 kilomètres des lignes avancées de nos unités du Ier corps d'armée.
3. Le 18 août 1989, à 8 heures, une niveleuse et deux rouleaux compresseurs ont été repérés au point de coordonnées (936-427), alors qu'ils procédaient à la consolidation d'une route de 700 mètres de long entre les côtes (1430) et (1275), à 2,5 kilomètres des lignes avancées de nos unités du Ier corps d'armée.
4. Le 18 août 1989, à 9 h 30, quatre soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (860-799), alors qu'ils creusaient une tranchée de 5 mètres de long, à 1 400 mètres de nos unités du Ier corps d'armée.
5. Le 18 août 1989, à 19 heures, les forces iraniennes ont installé un canon automoteur de 9 millimètres de calibre sur le mur de défense iranien au point de coordonnées (928-974), à 2 500 mètres des lignes avancées de nos unités du IIIe corps d'armée.
6. Le 18 août 1989, entre 18 et 19 heures, et le 19 août 1989, entre 7 h 50 et 11 heures, une pelleteuse iranienne a été repérée au point de coordonnées (993-742), alors qu'elle surélevait un mur de protection, à 700 mètres des lignes avancées de nos unités du IIIe corps d'armée.

7. Le 19 août 1989, à 7 heures, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse, d'une niveleuse, d'un bulldozer, d'un rouleau compresseur et de six camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (338-579), alors qu'il surélevait un mur de protection, à 600 mètres des lignes avancées de nos unités du VIIe corps d'armée.

8. Le 19 août 1989, à 7 h 15, un bulldozer a été repéré au point de coordonnées (233-722), alors qu'il surélevait un mur de protection, à 900 mètres des lignes avancées de nos unités du VIIe corps d'armée.

9. Le 19 août 1989, à 7 h 30, un corps du génie iranien, équipé de cinq camions à benne, d'une pelleteuse et d'un bulldozer, a été repéré au point de coordonnées (532-304), alors qu'il parachevait un mur de défense, à 750 mètres des lignes avancées de nos unités du VIIe corps d'armée.

10. Le 19 août 1989, à 11 h 50, un corps du génie iranien, équipé de cinq camions à benne, d'un bulldozer et d'un rouleau compresseur, a été repéré au point de coordonnées (530-304), alors qu'il renforçait un mur de protection, à 600 mètres des lignes avancées de nos unités du VIIe corps d'armée.

11. Le 20 août 1989, à 8 h 50, un corps du génie ennemi, équipé d'une pelleteuse et de deux camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (362-595), alors qu'il rectifiait le tracé d'une route, à 600 mètres des lignes avancées de nos unités du VIIe corps d'armée.

12. Le 19 août 1989, à 11 heures, une pelleteuse et deux camions à benne ont été repérés entre les points de coordonnées (091-928), (208-292) et (087-919), alors qu'ils procédaient à la consolidation d'une route de 100 mètres de long, à 2 kilomètres de nos unités du Ier corps d'armée.

13. Le 19 août 1989, à 7 h 10, deux bulldozers ont été repérés entre les points de coordonnées (669-79) et (655-737), alors qu'ils procédaient à la réfection d'une route de 6,5 kilomètres de long, à 2,5 kilomètres de nos unités du Ier corps d'armée.

14. Le 19 août 1989, à 11 h 25, un bulldozer a été repéré au point de coordonnées (705-648), alors qu'il ouvrait une route à 3,5 kilomètres de nos unités du Ier corps d'armée.

15. Le 20 août 1989, à 9 heures, un corps du génie iranien, équipé d'un bulldozer, d'une pelleteuse et de six camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (533-304), alors qu'il parachevait la construction d'un mur de protection, à 750 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

16. Le 20 août 1989, à 8 h 20, une niveleuse a été repérée au point de coordonnées (649-160), alors qu'elle consolidait une route à 1 000 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

17. Le 20 août 1989, à 7 h 20, deux bulldozers ont été repérés au point de coordonnées (669-739), alors qu'ils procédaient à des travaux de réfection sur une route de 1,5 kilomètre, à 3 kilomètres de nos unités du Ier corps d'armée.

18. Le 20 août 1989, à 9 heures, 30 soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (377-858), alors qu'ils consolidaient une tranchée de communication, à 2 kilomètres de nos unités du Ier corps d'armée.

19. Le 20 août 1989, à 11 h 30, des éléments iraniens ont été repérés au point de coordonnées (943-115), alors qu'ils construisaient deux postes d'observation, en dur, de 75 centimètres de hauteur, à 500 mètres de nos unités du IIe corps d'armée.

20. Le 20 août 1989, à 11 h 30, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse et de deux camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (369-594), alors qu'il construisait une route à 500 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

21. Le 20 août 1989, à 18 heures, une niveleuse a été repérée au point de coordonnées (649-160), alors qu'elle procédait au déblaiement d'une route à 1 000 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

22. Le 21 août 1989, à 11 heures, neuf soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (967-889), alors qu'ils procédaient à la construction d'un poste de tir sur le mur de protection iranien, à 2 200 mètres de nos unités du IIIe corps d'armée.

23. Le 21 août 1989, à 9 h 35, 15 soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (941-807), alors qu'ils construisaient un poste de tir à 250 mètres de nos unités du IIIe corps d'armée.

24. Le 21 août 1989, à 7 h 50, un corps du génie iranien, équipé de deux rouleaux compresseurs, d'une niveleuse, d'un bulldozer et de quatre camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (362-599), alors qu'il construisait une route à 800 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

25. Le 21 août 1989, à 8 h 10, un corps du génie iranien, équipé d'une pelleteuse, d'un bulldozer, d'un rouleau compresseur et de six camions à benne, a été repéré au point de coordonnées (519-321), alors qu'il ouvrait une route à 900 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

26. Le 21 août 1989, à 8 heures, un rouleau compresseur a été repéré au point de coordonnées (646-160), alors qu'il procédait à l'aplanissement d'une route à 1 000 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.

27. Le 21 août 1989, à 19 h 20, neuf soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (855-783), alors qu'ils consolidaient une tranchée de 200 à 250 mètres de long, à 600 mètres de nos unités du Ier corps d'armée.

28. Le 21 août 1989, à 7 h 40, un bulldozer a été repéré entre les points de coordonnées (669-739) et (655-737), alors qu'il procédait au déblaiement d'une route de 1,5 kilomètres de long, à 3 kilomètres de nos unités du Ier corps d'armée.

29. Le 21 août 1989, à 11 heures, 10 soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (447-847), alors qu'ils creusaient une tranchée de communication de 15 mètres de long, à 800 mètres de nos unités du Ier corps d'armée.
30. Le 21 août 1989, à 11 h 5, cinq soldats iraniens ont été repérés au point de coordonnées (332-834), alors qu'ils consolidaient une tranchée de communication, à 1,5 kilomètre de nos unités du Ier corps d'armée.
31. Le 21 août 1989, à 18 heures, un corps du génie iranien, équipé d'une niveleuse et d'un tracteur agricole, a été repéré au point de coordonnées (649-160), alors qu'il ouvrait une route à 1 000 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.
32. Le 22 août 1989, à 8 heures, un corps du génie iranien, équipé d'un rouleau compresseur, d'un tracteur agricole et d'un camion-citerne, a été repéré au point de coordonnées (649-160), alors qu'il ouvrait une route à 1 000 mètres de nos unités du VIIe corps d'armée.
33. Le 22 août 1989, à 10 h 30, une unité du génie iranien, équipée d'une pelleuse, d'une niveleuse, d'un tracteur et de cinq camions à benne, a été observée alors qu'elle construisait une voie en remblai de 200 à 250 mètres de long et de 2 mètres de haut au point de coordonnées (608-183), à 1 900 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
34. Le 22 août 1989, à 8 h 15, cinq militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils construisaient un poste d'observation sur un tertre situé au point de coordonnées (948-814), à 1 kilomètre des positions de notre IIIe corps d'armée.
35. Le 22 août 1989, à 8 h 20, une unité du génie iranien, équipée d'une pelleuse et d'un camion à benne, a été observée alors qu'elle traçait une route au point de coordonnées (362-596), à 600 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
36. Le 22 août 1989, à 9 heures, une unité du génie iranien, équipée d'un boteur, de deux rouleaux compresseur, d'une niveleuse et de quatre camions à benne, a été repérée alors qu'elle traçait une route au point de coordonnées (362-596), à 600 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
37. Le 22 août 1989, à 7 h 40, un boteur a été utilisé pour remettre en état une route reliant le village de Kirmar au poste d'observation iranien se trouvant à l'est de ce village, au point de coordonnées (669-739); la route en question, qui s'étend sur 1,5 kilomètre, est distante de 3 kilomètres des positions de notre Ier corps d'armée.
38. Le 22 août 1989, à 18 h 45, deux boteurs ont été utilisés pour tracer une route en direction de la cote (2375), au point de coordonnées (890-980), à 3 kilomètres des positions de notre Ve corps d'armée.

39. Le 22 août 1989, à 19 heures, une unité du génie iranien, équipée d'une pelleteuse, d'une niveleuse et de deux camions à benne a été repérée alors qu'elle traçait une route au point de coordonnées (362-596), à 600 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
40. Le 23 août 1989, à 7 h 45, une unité du génie iranien, équipée d'une pelleteuse, d'une niveleuse, de deux rouleaux compresseurs et de quatre camions à benne, a été observée alors qu'elle traçait une route au point de coordonnées (392-596), à 600 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
41. Le 23 août 1989, à 8 h 15, une unité du génie iranien, équipée d'un boteur, d'un rouleau compresseur et de six camions à benne, a été repérée alors qu'elle traçait une route au point de coordonnées (525-312), à 800 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
42. Le 23 août 1989, à 7 heures, une unité du génie iranien, équipée d'une pelleteuse, d'une niveleuse et de six camions à benne, a été repérée alors qu'elle traçait une route au point de coordonnées (607-183), à 1 900 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.
43. Le 22 août 1989, à 11 heures, environ 29 membres des forces armées iraniennes ont creusé une tranchée de communication aux points de coordonnées (503-096) et (500-079), à 2 kilomètres des positions de notre Ie corps d'armée.
44. Le 23 août 1989, à 9 h 15, la partie iranienne a fait construire un nouveau poste de tir au point de coordonnées (689-667), à 2 kilomètres des positions de notre Ier corps d'armée.
45. Le 23 août 1989, à 9 h 30, un boteur a été utilisé pour remettre en état la route menant au point de coordonnées (666-754); la route en question s'étend sur 1 kilomètre et se trouve à proximité des positions de notre Ier corps d'armée.
46. Le 23 août 1989, à 8 heures, trois groupes appartenant aux forces armées iraniennes et composés d'environ 45 hommes ont approfondi une tranchée de communication aux points de coordonnées (499-083), (498-091) et (506-096), à 3 kilomètres des positions de notre IIe corps d'armée.
47. Le 23 août 1989, à 18 h 30, 65 militaires iraniens ont été vus construisant une nouvelle position avec des blocs de béton, au point de coordonnées (927-885), à 2 200 mètres des positions de notre IIIe corps d'armée.
48. Le 24 août 1989, à 8 h 35, la partie iranienne a fait installer une tour métallique de 25 mètres de haut au point de coordonnées (996-749), à 1 200 mètres des positions de notre IIIe corps d'armée.
49. Le 24 août 1989, à 7 heures, une tour d'observation de 15 mètres a été installée par les forces armées iraniennes au point de coordonnées (235-735), à 2 kilomètres des positions de notre VIIe corps d'armée.

50. Le 24 août 1989, à 8 h 10, un bouteur a été utilisé pour remettre en état une route située entre les points de coordonnées (666-754) à (666-742); la route en question, qui s'étend sur 2 kilomètres, est distante de 3 kilomètres des positions de notre Ier corps d'armée.

51. Le 24 août 1989, à 11 h 10, la partie iranienne a fait construire deux abris au point de coordonnées (709-657), à 3 kilomètres des positions de notre Ier corps d'armée.

52. Le 25 août 1989, à 5 h 50, des militaires iraniens ont été repérés alors qu'ils surélevaient une de leurs anciennes positions, au point de coordonnées (620-641); ils y ont ensuite installé une mitrailleuse de moyen calibre; la position iranienne est située à 7 00 mètres de celle de notre VIe corps d'armée.

53. Le 25 août 1989, à 9 h 45, deux camions à benne ont été utilisés pour tracer une route au point de coordonnées (519-321), à 1 200 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.

54. Le 24 août 1989, à 17 heures, un bouteur a été utilisé pour remettre en état une route située au point de coordonnées (622-775); la route en question s'étend sur 250 mètres, à 3 kilomètres des positions de notre Ier corps d'armée.

55. Le 25 août 1989, à 15 h 50, une grue a été utilisée pour ériger des abris en béton à la hauteur du premier remblai iranien, au point de coordonnées (930-066), à 3 kilomètres des positions de notre IIIe corps d'armée.

56. Le 25 août 1989, à 18 h 40, 12 militaires iraniens ont été observés alors qu'ils érigeaient un remblai de terre et de pierre long de 10 mètres à proximité du poste de garde situé au point de coordonnées (306-033), à 800 mètres des positions de notre Ve corps d'armée.

57. Le 25 août 1989, à 17 h 45, quatre militaires iraniens, dont un officier, ont été repérés alors qu'ils observaient nos forces au point de coordonnées (007-658), à une distance de 500 à 600 mètres des positions de notre Ve corps d'armée.

58. Le 25 août, à 18 heures, 10 soldats iraniens ont été observés en train de fortifier à l'aide d'un bouteur les positions avancées au point de coordonnées (890-980), à 2 500 mètres des positions de notre Ve corps d'armée.

59. Le 25 août, à 19 h 40, neuf soldats iraniens ont été observés en train d'installer une mitrailleuse Douchka et d'édifier un nouveau poste de garde au point de coordonnées (890-980), à 2 500 mètres des positions de notre Ve corps d'armée.

60. Le 26 août, à 10 heures, on a repéré une pelleuse, une niveleuse et un camion à benne qui servaient à la construction d'une route au point de coordonnées (362-595), à 600 mètres de notre VIIe corps d'armée.

61. Le 26 août, à 10 h 10, la partie iranienne a édifié une tour de 5 mètres de haut au point de coordonnées (237-728), à 1 500 mètres des positions de notre VIIe corps d'armée.

62. Le 26 août, à 9 heures, on a repéré un bulldozer, un rouleau compresseur et six camions à benne qui servaient à la construction d'une route au point de coordonnées (527-319), à 1 400 mètres de notre VIIe corps d'armée.

Opérations d'inondation

La partie iranienne a continué d'inonder le secteur situé face aux unités de notre IIIe corps d'armée, devant les périmètres de nos unités militaires. On trouvera ci-après les niveaux atteints par les eaux suite à ces opérations :

63. Le 19 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 15 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

64. Le 20 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 15 à 650 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

65. Le 21 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 150 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 15 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

66. Le 22 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 90 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 5 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

67. Le 23 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 5 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

68. Le 24 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 5 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

69. Le 25 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 5 à 66 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

70. Le 26 août 1989 :

Entre les points de coordonnées (907-022) et (913-876) : 50 à 140 centimètres.
Entre les points de coordonnées (913-876) et (989-731) : 0 à 105 centimètres.
Entre les points de coordonnées (678-327) et (912-291) : 5 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées (912-291) et (907-022) : 20 à 60 centimètres.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI
